

CONSEIL DE LA RECHERCHE  
ET CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE REUNIS  
Séance du 12/11/2024

DELIBERATION  
N° CR\_CEVE\_2024\_07  
*relative à l'élection partielle d'un(e) représentant(e) des autres usagers de l'Université  
Toulouse Capitole  
au Sénat académique de la COMUE Université de Toulouse*

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** les statuts de l'Université de Toulouse, notamment leur article 20,

**Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole,

**Vu** le règlement intérieur de l'Université Toulouse Capitole, notamment ses articles 51 à 57,

**Vu** la délibération du conseil de la recherche (CR) et du conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) en date du 23 mai 2023 relative à l'élection des représentants des personnels et usagers de l'Université Toulouse Capitole au Sénat académique de la COMUE Université de Toulouse,

**Vu** la candidature de M. Gautier CZERNIK,

**Vu** le procès-verbal de dépouillement du scrutin, en date du 12 novembre 2024 (9 présents ou représentés, 5 suffrages exprimés, 5 voix obtenues)

**Considérant** que M. Alexandre PERIN, représentant des autres usagers, a perdu la qualité au titre de laquelle il avait été élu, n'étant plus inscrit à l'université en 2024-2025,

**Les membres élus et les représentants des établissements-composantes du CR et du CEVE, appartenant au collège des autres usagers (étudiants non doctorants), après en avoir délibéré, décident :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est élu représentant de l'établissement public expérimental fondateur Université Toulouse Capitole au sénat académique de la COMUE expérimentale Université de Toulouse, pour le collège des « autres usagers » :

**M. Gautier CZERNIK**

**Article 2**

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'université Toulouse Capitole et transmise à la rectrice de la région académique.

Le président,



Hugues KENFACK

\*